



La Défense, le 08/03/2023

**Note aux Bénéficiaires de la
SRIAS région Grand-Est**

Comité de
Gestion des
Centres de
Vacances
des
Ministères
de la Transition
Ecologique et
de la Cohésion des
Territoires ;
des Transports ;
de la Ville et du
Logement ;
de la Transition
Energétique ;
de la Mer

Objet : Colonies de vacances CGCV – subvention SRIAS Grand-Est

Arche de la Défense
Plot I

92055 LA DEFENSE
Cedex

☎ 01.40.81.97.55

Affaire suivie par:
Stéphane SUTEAU
☎ 06.80.35.88.25

Madame, Monsieur,

Vous êtes informés du partenariat conclu entre la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) de la région Grand-Est et le Comité de Gestion des Centres de Vacances (CGCV) des Ministères susnommés ci-contre depuis plus d'une décennie et afin de permettre à vos enfants d'accéder à un tarif privilégié ou réservé (T2), grâce à la participation forfaitaire de votre SRIAS, aux colonies de vacances organisées par notre association publique.

Comme en 2021 et 2022 au titre du plan de relance social suite à la pandémie (versement d'une participation individuelle exceptionnelle de 50€), la SRIAS Grand-Est a décidé de **reconduire cette allocation exceptionnelle individuelle de 50€ au titre de l'exercice 2023** afin de participer à la lutte contre l'inflation et de favoriser l'accessibilité sociale du plus grand nombre d'enfants aux colonies de vacances éducatives ordonnées par le CGCV.

Le CGCV tiendra compte de cette aide individuelle dans l'établissement de vos factures.

La SRIAS Grand-Est et le CGCV sont très heureux de pouvoir s'unir dans le cadre de l'éducation complémentaire des enfants et jeunes.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Bien cordialement.



Bien éducativement
Le Président - Directeur du CGCV

[Signature]
Stéphane SUTEAU